



FRANCE EPARGNE ACTIONS

Rapport annuel au 31 Décembre
2018

Société de gestion : BDF GESTION
Siège Social : 1, rue La Vrillière 75001 Paris

Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES
SERVICES

Sommaire

Rapport de gestion

Orientation des placements	3
Politique d'investissement.....	8

Comptes annuels

Bilan actif	16
Bilan passif.....	17
Hors-bilan.....	18
Compte de résultat.....	19

Comptes annuels - Annexe

Règles et méthodes comptables.....	20
Evolution de l'actif net	24
Complément d'information 1	25
Complément d'information 2	26
Ventilation par nature des créances et dettes	27
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	28
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	29
Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	30
Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	31
Affectation du résultat	32
Résultats et autres éléments	34
Inventaire	35

ORIENTATION

IDENTIFICATION

CLASSIFICATION : ACTIONS FRANÇAISES

OBJECTIF DE GESTION

Le fonds vise une performance, nette des frais de gestion, supérieure à celle de l'indice SBF120 de clôture, dividendes net réinvestis (disponible sur le site <http://www.euronext.com>) qui constitue l'indicateur de référence.

Le fonds investira principalement dans les sociétés composant l'indice SBF120 et accessoirement dans celles du CAC40 All Tradable.

INDICATEUR DE REFERENCE

Le fonds n'est ni un fonds indiciel ni un fonds à référence indicielle. Toutefois, pour une bonne lisibilité des résultats de la gestion, la performance du fonds pourra être comparée a posteriori à celle du SBF120 net de clôture.

Le SBF120 est un indice pondéré composé des 120 valeurs françaises les plus liquides traitées sur la bourse de Paris. Le SBF120 net de clôture est calculé, dividendes réinvestis, sur la base des cours de clôture de la Bourse de Paris.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

En permanence investi au minimum à 75% en actions et autres titres éligibles au PEA.

La stratégie s'appuie sur :

- une analyse macroéconomique à l'échelle nationale et internationale (niveau des taux d'intérêt, situation bénéficiaire des entreprises...), et sectorielle (positionnement du secteur dans le cycle économique et le cycle boursier).
- une sélection sectorielle fondée sur l'analyse conjointe de l'avancement du cycle économique et du cycle boursier,
- une analyse quantitative et qualitative:

Une première sélection des titres est effectuée à l'aide des indicateurs financiers suivants : cours de l'action/bénéfice net par action (PER) ; cours de l'action/actif net comptable ; PER/croissance des bénéfices nets ; cours de l'action/cash-flow par action.

Une analyse approfondie du positionnement de chaque société sélectionnée est ensuite réalisée sur les points suivants : qualité du management, stratégie à long terme, avance technologique, potentiel de développement...

L'exposition au marché d'actions pourra varier entre 75 % et 110 % de l'actif net par le biais d'investissement en titres détenus en direct et en dérivés.

Principales catégories d'actifs utilisés dans le cadre de la gestion du fonds

Les actifs utilisés et listés ci-dessous n'intègrent pas de dérivés intégrés.

o Actions et valeurs assimilées

Le fonds est investi au minimum à 75 % en titres éligibles au PEA. En outre, du fait de sa classification, il est exposé à hauteur de 60% au moins de son actif net en actions et valeurs assimilées (bons de souscription...) de sociétés françaises de grande capitalisation.

FRANCE EPARGNE ACTIONS

Il peut investir sur tous les secteurs économiques.

A titre accessoire (maximum 10%), FRANCE EPARGNE ACTIONS peut détenir des instruments spécifiques tels que des warrants ou des valeurs non cotées.

De même, le fonds pourra investir à titre accessoire (10% au maximum) dans des titres libellés en devise étrangère. Le niveau d'exposition tout comme la répartition entre valeurs et secteurs peut évoluer de manière discrétionnaire en fonction des anticipations du gestionnaire.

o Titres de créances et instruments du marché monétaire français ou étrangers

Ces investissements peuvent être réalisés de façon à réduire le degré d'exposition du fonds au risque actions, en cas de tendance baissière des marchés actions.

	Exposition Minimale	Exposition Maximale
Nature des émetteurs		
- Souverains	0%	25%
- Agences*	0%	25%
Zones géographiques des émetteurs des titres souverains et agences		
Espace économique européen (EEE)	0%	25%
Etats-Unis, Suisse	0%	10%

* Souverains : Etats de la zone euro ; Agences : organismes publics et parapublics domiciliés dans l'EEE, organismes supranationaux domiciliés dans les pays de l'OCDE

Les principaux instruments utilisés sont :

- des Titres de créances négociables à court et moyen terme (TCN) (dont certificats de dépôt, billets de trésorerie, BMTN, BTF, BTAN, ...) et valeurs assimilées (London CD's, ...),
- d'autres placements de type monétaire (Euro Medium Term Notes-EMTN- ayant comme sous-jacent des obligations classiques-,...),
- des obligations.

o Dérivés

L'utilisation des dérivés et des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres peut générer un effet de levier de 1,1. La somme de l'exposition à des risques résultant des engagements et des titres détenus en direct ne pourra pas excéder 110% de l'actif net dans le respect de la fourchette de sensibilité du fonds. Le FCP pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

- Nature des marchés d'intervention :

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

- Nature des instruments utilisés :

- Futures de taux courts et obligations
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit

- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture du risque de taux
- Couverture du risque de crédit
- Couverture du risque action
- Couverture du risque de change
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché action

o **Actions ou parts d'OPCVM et de FIA à vocation générale européens**

Investissement jusqu'à 10% de son actif :

- en actions ou parts d'OPCVM de droit français ou européen conformes à la directive 2009/65/CE,
- en actions ou parts d'OPC de droit français gérés par la société de gestion,
- Exchange Trading Funds (OPCVM et FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle) autorisés à la commercialisation en France, ces supports, qui peuvent être cotés en bourse, étant des fonds indiciels répliquent leur indice de référence.

Ces OPC pourront appartenir aux classifications suivantes: «monétaires», « monétaires court terme » -dont la part est libellée en euro- dans le cadre de la gestion de la trésorerie, «actions françaises» pour augmenter l'exposition du portefeuille au risque actions ou «obligations et autres titres de créance libellés en Euro» pour réduire ce risque en cas notamment d'anticipations baissière des marchés actions.

Ces fonds pourront être gérés par BDF-GESTION.

o **Dépôts**

Aux fins de gestion de la trésorerie ou de modification de la structure du portefeuille, Des dépôts rémunérés d'une durée maximum de 12 mois, peuvent être conclus auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit jusqu'à 100 % de l'actif net.

o **Emprunts d'espèces**

Dans le cadre de son fonctionnement normal, le fonds peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces dans la limite de 10% de son actif net.

o Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Nature des opérations utilisées :

- prises et mises en pension par référence au Code Monétaire et Financier. Les titres pris en pension contre espèces sont obligatoirement des titres d'Etats émis par la France,
- aux prêts et emprunts de titres par référence au Code Monétaire et Financier.

Données générales

- Niveau d'utilisation envisagée :
 - prises et mises en pension : jusqu'à 100% de l'actif net
 - prêts et emprunts de titres : respectivement jusqu'à 100% et 10% de l'actif net
 - Effet de levier : ces opérations ne doivent pas générer d'effet de levier.
- Rémunération :

Les revenus tirés de ces opérations bénéficient intégralement au fonds.

Information sur les contreparties, les garanties et les risques.

- Garanties :

Les garanties financières reçues seront constituées d'espèces, d'obligations d'Etat de la zone euro. Elles seront conservées par le Dépositaire du fonds. Pour plus d'informations concernant les garanties se reporter la rubrique «*gestion des garanties financières*».

- Sélection des Contreparties :

BDF-Gestion sélectionne les contreparties de ces opérations notamment sur des critères de solidité financière, de capacité à réaliser les opérations tout en contenant le risque de contrepartie. Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires" du prospectus.

o Gestion des garanties financières

Dans le cadre de la réalisation de transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et d'opérations d'acquisitions/ cessions temporaires de titres, le fonds peut recevoir des actifs financiers à titre de garanties afin de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront constituées d'espèces, d'obligations d'Etat de la zone euro ou d'obligations d'émetteurs privés bénéficiant au moins d'une notation A- (ou équivalente).

Les garanties en titres autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues ni réinvesties ni remises à leur tour en garantie.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : les garanties financières reçues en titres doivent être très liquides et pouvoir se négocier à tout moment
- Evaluation : les garanties financières reçues en titres font l'objet d'une évaluation quotidienne.
- Qualité de crédit : les garanties financières sont de haute qualité de crédit. Néanmoins, une politique de décote pourra être appliquée sur les titres en fonction de la qualité de crédit de l'émission ou de l'émetteur.
- Corrélation : les garanties en titre reçues sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

FRANCE EPARGNE ACTIONS

Les garanties constituées de titres émis par la France, l'Allemagne ou les Pays-Bas pourront représenter chacun jusqu'à 100% de l'actif net. Dès lors qu'un émetteur représente plus de 20%, le fonds devra recevoir au moins six émissions et aucune de ces six lignes ne devra dépasser 30%.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de calcul de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Les risques auxquels est exposé le fonds sont décrits ci-dessous. Leur survenance aura un impact négatif sur le cours des titres concernés et sur la valeur liquidative du fonds.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : la gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. Il peut en résulter que l'objectif de gestion ne soit pas atteint.

Risque de perte en capital : le souscripteur est averti que son capital investi (déduction faite de la commission de souscription et de rachat) peut ne pas lui être totalement restitué. Le fonds n'offre pas de garantie en capital.

Risque actions : la variation à la baisse du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds.

Risque de taux : Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative du fonds. FRANCE EPARGNE ACTIONS étant investi, en permanence, au minimum à 75 % en actions et valeurs assimilées, l'exposition à ce risque est limitée.

Risque de crédit : Il s'agit du risque que l'émetteur de titres obligataires ou du marché monétaire ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut en résulter une dépréciation de la valeur de marché d'un actif. La valeur d'un actif est en effet sensible à l'évolution de la marge de transaction contre swap du titre représentative de sa qualité (« spread de crédit »). Un écartement de la marge, selon la pratique de marché la plus usuelle, conduit à la dépréciation du prix du titre (à l'inverse, un resserrement du spread se traduit par une appréciation).

Risque de contrepartie : il résulte de la possibilité donnée au fonds de recourir à des instruments dérivés négociés de gré à gré (swap, options) et/ou à des opérations d'acquisition ou de cession temporaires de titres. Ces opérations exposent en effet le fonds à un risque de défaillance du co-contractant. Cette défaillance peut porter sur les intérêts de la dette, voire sur le remboursement du capital à l'échéance.

Risque de change : il s'agit d'un risque limité en l'espèce en raison de la classification de ce fonds qui stipule que « l'exposition au risque de change ou de marché étranger doit rester accessoire » (inférieur à 10 %).

GARANTIES OU PROTECTION : NEANT

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Supérieure à 5 ans

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

K P M G Audit

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'année 2018 a démarré sous le signe d'une croissance globale synchronisée, qui a, dès le T2, ralenti en zone euro (2.1% au T2 vs 2.5% au T1), alors qu'elle accélérât encore aux USA. À la fin de l'été, l'intensification de la guerre commerciale, couplée à une forte hausse du pétrole (+20% entre le 01/01 et le 30/09), ont commencé à peser sur l'activité et sur ses perspectives. Les institutions internationales ont révisé à la baisse leurs prévisions de croissance et pointé le niveau élevé des dettes publiques et leur hausse importante au-delà de la progression du PIB global. Au T3, le recul des exportations des grandes zones s'est confirmé. La production automobile allemande a subi un coup de frein avec l'entrée en vigueur des nouvelles normes (baisse de la production de 15% au T3). En Chine, la croissance a été davantage pénalisée par des facteurs domestiques (baisse de la demande intérieure et désendettement des entreprises) que par l'escalade protectionniste américaine. Enfin, les économies émergentes ont souffert de la dépréciation de leurs devises face au dollar. Au global, le rythme de progression de l'économie mondiale est resté soutenu en 2018 (3.6% vs 3.7% en 2017 selon Rexecode) mais tout porte à croire que l'on se rapproche de la fin du cycle. Les échéances politiques de fin d'année n'ont pas apporté de signaux positifs: l'arrivée des Démocrates à la Chambre des Représentants ne devrait pas infléchir la politique commerciale américaine, l'Italie a évité la procédure pour déficit excessif, mais la trajectoire de la dette publique reste inquiétante si la croissance fait défaut, et le processus du Brexit s'enlise.

Dans ce contexte incertain, l'année 2018 marque un tournant pour le régime de volatilité des actions jusqu'alors historiquement bas. Après un premier épisode de forte tension début février, il est reparti à la hausse mi-octobre et se maintient désormais sur des niveaux supérieurs à sa moyenne de long terme.

Du côté des actions, l'année 2018 démarrée par des records à la hausse suivis par une correction au T1, jugée saine, se termine par un T4 désastreux: les craintes d'une fin de cycle proche ou, à tout le moins, un questionnement sur les valorisations extrêmes qui pourraient masquer une « bulle des profits », ont en effet semé le doute auprès des investisseurs à partir de mi-octobre. Le S&P500 a ainsi enregistré sa plus forte baisse trimestrielle depuis 2008 (-14% au T4 et -6.2% sur l'année). Les actions européennes ont encore plus fortement corrigé (-16.3% pour l'EuroStoxx 600), de même que les actions émergentes (-16.6% pour le MSCI EM et jusqu'à -24.6% pour le Shanghai Composite).

S'agissant du pétrole, la chute des cours à partir de mi-octobre (-20.4% sur l'année) s'explique par un surplus d'offre vis-à-vis de la demande, surplus lié à l'accélération de la production américaine (contraintes logistiques levées).

Du côté des marchés obligataires, le risque de dérapage de l'inflation en début d'année ne s'est pas matérialisé. La divergence de politique monétaire entre la FED et la BCE (9 hausses de taux US depuis fin 2015) a en revanche creusé l'écart de taux 10 ans (+44bps pour le spread US/Allemagne qui s'établit à 244bps), l'euro s'est déprécié de 4.5% face au dollar et la courbe US a poursuivi son aplatissement sans toutefois s'inverser. Le fort mouvement d'aversion pour le risque au T4 a profité naturellement aux Treasuries et au Bund en annulant la quasi-totalité du mouvement de hausse des taux entamé plus tôt dans l'année: +22bps (resp. -19bps) pour le taux 10 ans US (resp. allemand) pour finir à 2.68% (resp. 0.24%), avec un pic à 3.24% le 08/11 (resp. à 0.77% le 02/02). Le marché des souverains euro a été chahuté par l'Italie alors que le Bund a surperformé toutes les autres courbes euro: +89bps pour le spread 10 ans Italie-Allemagne qui finit l'année à 250bps avec un pic à 326bps le 18/10. Enfin, les spreads des obligations corporates les mieux notées contre souverains se sont écartés d'environ 50bps sur l'année en Europe comme aux USA.

1er Trimestre

Après une fin d'année 2017 placée sous le signe d'une croissance globale et synchronisée, les indicateurs de sentiments économiques ont poursuivi leur embellie en zone euro en janvier et février 2018. Aux États-Unis, la confiance des ménages a atteint un plus haut depuis 2000. Les prévisions de croissance mondiale du FMI ont été révisées en janvier à la hausse de 0.2 pp à 3.9% pour tenir compte de la dynamique de l'économie mondiale et de l'impact attendu de la réforme fiscale américaine. Cependant, les dernières enquêtes de conjoncture ont montré des signes de prudence des

agents économiques : l'indice Global Composite PMI a fléchi pour la 1^{ère} fois depuis 6 mois de 54.8 en février à 53.3 en mars et, en zone euro, les indicateurs de surprises macroéconomiques se sont retournés en mars.

Coté marchés, l'année 2018 a démarré par une poursuite des records de hausse sur les marchés actions en janvier, stoppée net début février par un brutal mouvement de correction déclenché par des facteurs techniques liés à des positions massives vendeuses de volatilité. La 2^e partie du trimestre a été marquée par un rebond de l'aversion pour le risque ainsi qu'un changement de niveau de la volatilité (le VIX demeurant désormais au-dessus de 20 alors qu'il était resté proche de 10 depuis le T1 2017). Si cette correction des actions a pu être jugée relativement saine, la hausse brutale de la volatilité a engendré une certaine nervosité des acteurs du marché. Par la suite, l'annonce des mesures protectionnistes de D. Trump et les affaires affectant les GAFAs (*FaceBook* avec l'affaire *Cambridge Analytica* de fuite des données privées) ont pesé sur les bourses, avec une sous-performance des valeurs technologiques. Celles-ci avaient certes largement contribué à tirer les indices vers le haut en 2016 et 2017 en raison de leur véritable envol et de leur poids croissant dans les indices. La contre-performance des actions a eu un effet négatif sur le marché obligataire « crédit », qui a enregistré des décollectes et dont la liquidité a baissé même si les spreads n'affichent pas d'écartement inquiétant (+70 bps sur les spreads High Yield euro et +45 bps pour les spreads HY US, mais les taux de défaut restent historiquement bas).

Du côté des marchés obligataires, les craintes de rebond de l'inflation se sont traduites par une hausse des rendements souverains en janvier jusqu'à la correction des marchés actions début février. Le 10Y *Treasury* américain est ainsi passé de 2.40% au 29/12/2017 à 2.75% fin mars, après avoir touché un plus haut le 21/02/2018 à 2.95%. Cette hausse s'explique également par les perspectives d'augmentation des émissions du Trésor liée au vote de la réforme fiscale fin 2017 et au creusement du déficit budgétaire, qui pourrait atteindre 115 mds en 2018 et 300 mds en 2019. Le marché euro a en partie suivi le marché américain avec un 10Y Bund qui est resté au-dessus de 0.75% en février, avant de revenir vers 0.50% fin mars (fuite vers la qualité). Les dettes « *soft-core* » et « *périphériques* » ont terminé le trimestre sur une performance positive: le taux 10Y français a perdu 6 bps au T1 (0.72% fin mars), alors que les taux 10Y italien et espagnol sont passés respectivement de 2.04% à 1.79% et de 1.57% à 1.17%. L'Espagne a bénéficié du relèvement de sa note de crédit alors que les taux italiens ont continué d'intégrer une prime de risque liée aux incertitudes de la future politique économique transalpine. Globalement, le marché obligataire euro reste soutenu par la BCE qui a réaffirmé la cible d'inflation de 2% avant toute perspective de hausse de taux, alors que la variation annuelle du CPI est stable à 1.4% au T1 2018.

Enfin, du côté des changes, le dollar a continué de se déprécier au T1 (-2.5% pour le DXY et +2.46% pour l'EUR/USD), l'impact des *twin deficits* US (balance commerciale et comptes courants) pesant bien davantage que le différentiel de taux entre l'Europe et les US qui aurait dû générer un effet inverse.

Dans le sillage des marchés américains, la Bourse de Paris a débuté l'année sur une forte note d'optimisme soutenue par la vigueur de l'économie mondiale. En revanche, dès le début du mois de février, les marchés actions ont subi de fortes prises de bénéfices en liaison avec les craintes d'un regain d'inflation aux États-Unis. Puis, durant la fin du trimestre, les incertitudes sur un déclenchement possible d'une guerre commerciale entre les US et la Chine ont alimenté la volatilité du marché. Au final, l'indice SBF120 a terminé le trimestre sur une perte de 2,25% (SBF120 cours de clôture, dividendes réinvestis). Le fonds, a quant à lui clôturé la période sur une baisse de 2,44%. Dans ce contexte de marché, le secteur de l'automobile s'est bien comporté, entraîné par Renault (+17,39%) et Peugeot (+15,31%) tandis que deux importantes sociétés baissaient fortement : Ingenico (-25,99%) et Sodexo (-26,91%) à la suite d'avertissements sur résultat.

Les actes de gestion du trimestre ont visé à saisir les opportunités naissant de la remontée de la volatilité du marché à partir du mois de février. A été notamment rachetée une ligne d'Engie, vendue précédemment en janvier à un cours plus élevé. De même ont été complétées les lignes sur Arcelor, Alten, Axa, Sanofi et Unibail-Rodamco. En revanche la pondération des valeurs technologiques a été diminuée, via la cession des lignes d'Altran, Atos et Dassault Systèmes. Quelques dossiers cycliques ont enfin été vendus, en partie ou en totalité, tels qu'Aperam, Nexans et Valeo, dont le potentiel semblait limité.

2ème Trimestre

En dépit d'un léger fléchissement en fin de trimestre lié aux incertitudes engendrées par les « guerres commerciales » qu'a enclenchées l'administration américaine dans plusieurs domaines d'échanges internationaux, la Bourse de Paris a connu un excellent deuxième trimestre. Au final, l'indice SBF120 a terminé le trimestre sur un gain de +5,32% (SBF120 cours de clôture, dividendes réinvestis). Le fonds, a lui fortement progressé (+4,83%).

FRANCE EPARGNE ACTIONS

L'analyse sectorielle de la cote apporte plusieurs enseignements. Les valeurs bancaires (Société Générale, -18,2%) et cycliques, notamment le secteur automobile (Renault -26,1%) ont subi d'importantes prises de bénéfices. En regard, les investisseurs ont privilégié les secteurs du luxe (Kering +33,8%, l'Oréal +15,3% et LVMH +14%) et du pétrole (Total +13,2%).

Dans ce contexte de marché, le gérant a, face au léger ralentissement économique en Europe qui semble a posteriori s'être dessiné dans le trimestre, réalisé plusieurs opérations visant à diminuer les pondérations des valeurs cycliques (ventes de Bouygues, Imerys, Lafarge, Michelin et Valeo) et à renforcer des sociétés plus défensives (achats de Essilor, Pernod et Sanofi).

3ème Trimestre

La Bourse de Paris a bien débuté le trimestre, soutenue par de bonnes publications de résultats. Par la suite, elle a tenu ses positions au gré des mouvements provoqués par les annonces de mesures de « guerre commerciale » entre les États-Unis et la Chine. Au final, l'indice SBF 120 a terminé le trimestre sur un gain de + 3,14% (SBF 120 cours de clôture, dividendes réinvestis). Le fonds, a quant à lui suivi en grande partie son indice de référence et clôturé à +2,8%.

L'analyse sectorielle des performances fait ressortir des évolutions contrastées. En effet, deux « poids lourds » de l'indice, Sanofi (+11,5%) et Total (+8,2%) qui sont surpondérés au sein du portefeuille, ont contribué concomitamment à la performance de l'indice et du fonds. En revanche, l'équipementier automobile Valéo (-20,1%), a subi de très fortes prises de bénéfices après un avertissement sur résultat. Par ailleurs, les deux valeurs « phare » du secteur informatique Atos (-12,3%) et Cap Gemini (-5,6%) ont elles aussi été délaissées par les investisseurs après un brillant parcours depuis de longs trimestres.

Dans ce contexte heurté, le gérant a diminué l'exposition du fonds au secteur automobile (Michelin et Renault) en raison d'un début de ralentissement des ventes au niveau mondial. Il a aussi allégé la ligne d'une des valeurs principales du secteur des centres commerciaux, Klépierre. En regard, des prises de positions sur le secteur des satellites ont été effectuées (Eutelsat communications et SES Global) après leur sous-performance depuis de nombreuses années et leurs meilleures perspectives désormais. Les financières ont également été légèrement renforcées (achats d'Axa, BNP Paribas et Société Générale) après leur forte sous-performance depuis le début de l'année.

4ème Trimestre

Dans un contexte de ralentissement économique prononcé, la Bourse de Paris a fortement baissé dès le début du trimestre. En effet, les incertitudes sur la politique budgétaire italienne, le Brexit sans oublier la guerre commerciale entre les US et la Chine ont pesé sur la tendance quasiment durant toute la période. Toutes les velléités de rebonds ont échoué et au final, l'indice SBF120 a terminé le trimestre sur une baisse de 14,19 % (SBF120 cours de clôture, dividendes réinvestis). Le fonds a, quant à lui, devancé son indice de référence en clôturant sur une perte de seulement 12,97%.

L'analyse sectorielle des performances fait ressortir des évolutions contrastées. En effet, les principales baisses se situent parmi les sociétés liées aux cycles économiques. Ainsi, les investisseurs ont cédé les équipementiers automobiles tels que Faurecia (-36,2%) et Plastic Omnium (-37,9%). Les sociétés informatiques Atos (-30,2%) et Sopra Steria (-41,6%) dont les perspectives de résultats ont déçu, ont été sévèrement sanctionnées. À contrario, les actions Bic (+13%) et Iliad (+ 9%), qui étaient délaissées depuis quelques semestres par les investisseurs, ont rebondi durant la période.

Durant ce trimestre extrêmement volatile et baissier, le gérant a été particulièrement actif. En effet, il a principalement vendu lors du début du trimestre des valeurs liées aux cycles économiques ainsi que des financières afin de protéger le portefeuille avec des sociétés peu risquées telles qu'Eutelsat Communications ou Unibail-Rodamco Westfield. En revanche, en fin de trimestre, il a acquis certaines sociétés cycliques à bon compte notamment Arkema, Faurecia et Plastic Omnium afin de bénéficier d'un léger rebond de marché en début d'année 2019.

Finalement, sur l'année 2018, le fonds a baissé de 8,5% devançant légèrement son indice de référence le SBF120 qui terminait à -8,87%.

FRANCE EPARGNE ACTIONS

Tableau de performances coupons réinvestis au 31/12/2018 :

Performances depuis le :	29/12/2017	28/09/2018	30/12/2016	31/12/2013	31/12/2008
FRANCE EPARGNE ACTIONS	-8.50 %	-12.97 %	2.92 %	27.65 %	105.15 %
SBF 120 BRUT	-8.87 %	-14.19 %	4.05 %	31.66 %	129.64 %

Les performances passées ne préjugent pas du résultat futur de l'OPC ou du gestionnaire.

En application des dispositions prévues aux articles 314-100 et suivants du règlement général de l'AMF, le gérant a exercé les droits de vote des titres détenus dans le fonds, dans le respect des règles prévues dans le document « politique de vote » élaboré par la société de gestion. Ce document, le rapport sur l'exercice des droits de vote, ainsi que les informations relatives à l'exercice des droits de vote sur chaque résolution présentée à l'assemblée peuvent être consultés au siège de la société de gestion.

DEONTOLOGIE

CRITÈRES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT, AU SOCIAL ET À LA GOUVERNANCE

La société de gestion ne retient pas de critères environnementaux et sociaux dans la stratégie de gestion du fonds. En matière de gouvernance, BDF-GESTION a mis en œuvre une politique d'exercice des droits de vote attachés aux instruments financiers détenus dans les portefeuilles des OPC dont elle assure la gestion. Cette politique vise entre autres à soutenir les résolutions protégeant les intérêts des actionnaires minoritaires et améliorant l'exercice du droit de vote aux assemblées générales.

INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE INVESTIS DANS L'OPC

Cette information figure dans l'annexe du rapport annuel – Complément d'information.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Pour la gestion des portefeuilles, BDF-Gestion recourt à des services de recherche et d'exécution d'ordres. Ces services sont rémunérés soit par des frais de courtage dans le cadre de l'exécution ou pris en charge par la société de gestion pour les frais d'aide à la décision d'investissement.

Le tableau ci-après donne les clés de répartition :

Frais relatifs à l'exécution	100%
Pourcentage de frais d'intermédiation reversés à un tiers dans le cadre d'accords de commission partagée	0%
Frais relatifs à la recherche	0%

COMMISSIONS DE MOUVEMENT

Néant

PROCÉDURE DE MEILLEURE SÉLECTION ET EXECUTION

Les intermédiaires sont choisis de façon collégiale par l'équipe de gestion financière en présence du contrôle interne, lors d'une réunion annuelle consacrée à la sélection et à l'évaluation des intermédiaires.

Le choix des contreparties repose sur :

Des critères qualitatifs :

- les marchés couverts par l'intermédiaire et accès aux lieux d'exécution,
- la spécialisation du broker sur une zone géographique ou sur les classes d'actifs pertinentes (traitements des petites capitalisations pour les actions, mandat de « primary dealer » pour les obligations,...),

- l'existence d'une politique et de mécanismes d'exécution des ordres qui prévoient la meilleure exécution,
- la qualité de l'équipe de vente (expérience des marchés, connaissance métiers, disponibilité et réactivité),
- la politique menée en matière de lutte anti-blanchiment et en matière de règles de bonne conduite,
- la capacité à travailler via les plateformes électroniques utilisées par la société de gestion,
- les outils de communication utilisés pour le post marché.

Des critères quantitatifs :

- le taux de courtage,
- pour les contreparties sur dérivés et repo, exigence de notation de crédit minimale délivrée par une agence ou plusieurs agences agréées AEMF.

Dans le cadre de son activité, BDF-Gestion transmet, pour exécution à des intermédiaires de marché agréés, des ordres pour le compte des fonds qu'elle gère. À cette fin, BDF-Gestion prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible pour ses porteurs/clients au regard des critères suivants:

- la probabilité et la rapidité d'exécution (en fonction de l'instrument financier),
- la capacité à travailler des ordres sur des titres à faible liquidité,
- la capacité à trouver des blocs,
- la capacité à exécuter des ordres soignant,
- le prix d'exécution (pour les taux).

Annuellement l'ensemble des intermédiaires est évalué. Cette revue basée sur l'analyse des transactions réalisées au cours de la période sous revue ainsi que sur des critères de « front office » et de « back office ».

Front office :

- statistiques de volume et de nombre d'opérations traitées,
- pourcentage de « hit ratio » (pour les taux),
- analyse de la meilleure exécution (Transaction Cost Analytics (TCA) pour les actions),
- qualité de la couverture,
- réactivité de la force de vente.

Back office :

- communication et collaboration avec le middle/back-office de BDF-Gestion,
- qualité des traitements post-négociation,
- délais des réponses des ordres (taux d'erreur).

POLITIQUE DE VOTE ET POLITIQUE DE BEST EXECUTION

Politique de vote

BDF-Gestion tient à disposition un document qui présente l'organisation de la société de gestion pour la mise en œuvre d'une politique d'exercice des droits de vote attachés aux instruments financiers détenus dans les portefeuilles des OPC dont elle assure la gestion et décrit les critères retenus pour la détermination des droits de vote.

Conformément aux articles 319-21 (FIA) et 321-132 (OPCVM) du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), ce document pourra être librement modifié par la société de gestion.

Conformément aux dispositions des articles 319-23 (FIA) et 321-134 (OPCVM) du règlement général de l'AMF, BDF-Gestion tient à la disposition de tout porteur de parts qui en fait la demande, par écrit, adressée au siège de la société de gestion, toute information relative à l'exercice des droits de vote sur chaque résolution présentée à l'assemblée générale d'un émetteur dès lors que les principes de vote décrits dans le document sont remplis. La réponse de la société de gestion est transmise dans le mois qui suit la réception de la demande écrite du client et uniquement pour les résolutions pour lesquelles la société de gestion n'aurait pas voté conformément aux principes posés dans son document « politique de vote » et aux propositions du directoire ou du conseil d'administration de la société émettrice. Le demandeur devra justifier de sa qualité de détenteur de parts d'OPC gérés par BDF-Gestion.

Le gérant met tout en œuvre pour exercer les droits de vote avec les moyens décrits dans le document.

BDF-Gestion publie annuellement un compte-rendu de l'exercice desdits droits de vote.

Politique de best execution

Conformément à la position recommandation AMF n°2014-07, BDF-Gestion fournit à chaque porteur qui en ferait la demande un document présentant sa politique d'exécution d'ordre et son suivi.

Lorsque BDF-Gestion est classée par l'intermédiaire en « client professionnel », la société de gestion met en œuvre une politique de contrôle de la meilleure exécution qui repose sur l'examen d'un nombre limité de rapports de meilleure exécution fournis par ledit intermédiaire en charge du traitement de l'ordre.

Lorsque BDF-Gestion est classé par l'intermédiaire en « contrepartie éligible », la société de gestion confronte les prix proposés par l'intermédiaire avec les fourchettes de prix relevées sur le marché par un fournisseur d'informations financières.

CONFLIT D'INTÉRÊTS

BDF-Gestion a défini une politique de gestion des conflits d'intérêts destinée à faire prévaloir la primauté de l'intérêt des clients et l'intégrité des marchés financiers.

Le but des procédures mises en œuvre par BDF-Gestion est notamment d'identifier et de gérer les éventuels conflits d'intérêts.

Les personnes pouvant entrer en conflit d'intérêts, ont été identifiées (personnel de la société, prestataires, intermédiaires, clients) ainsi que les principales situations (acceptation des cadeaux, rémunération variable de la société, activités rémunérées en dehors de la société, existence de liens privilégiés, exercice de fonctions à intérêts divergents, liens hiérarchiques,...).

Les mesures permettant d'éviter ou de réduire ces risques de conflits d'intérêts reposent notamment sur l'observation du code de déontologie de la Banque de France, la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires, le contrôle des volumes par intermédiaires, la politique de rémunération des gérants, la ségrégation des gérants par type de clientèle et une déclaration des collaborateurs sur leurs liens avec un client ou un fournisseur de la société.

Un registre des conflits d'intérêts recense les situations et les personnels présentant un risque potentiel de conflit d'intérêts ainsi que les mesures prises.

Toute situation de conflit d'intérêt avérée et susceptible de remettre gravement en cause l'intérêt des clients fera l'objet d'une information vis-à-vis des mandants et des porteurs de parts des OPC concernés.

RÉCLAMATION

Les réclamations sont à adresser à clientele@bdf-gestion.com. La réclamation est traitée par un mandataire social de la société de gestion sous un délai de 10 jours. Si ce délai ne peut pas être tenu, un accusé de réception est adressé, avant expiration de celui-ci, précisant que le traitement de la réclamation n'excèdera pas deux mois à compter de la réception de sa demande. La réponse indique que le client peut recourir, en cas d'insatisfaction, au service de médiation de l'AMF.

INFORMATIONS SUR LES TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE (TGEP)

EXPOSITION OBTENUE AU TRAVERS DES TGEP	
TYPE D'OPÉRATION	MONTANT EN € AU 31/12/2018
Prise en pension de titres	0.00
Mise en pension de titres	0.00
Prêt de titres	0.00
Emprunt de titres	0.00

FRANCE EPARGNE ACTIONS

INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (IFD)

EXPOSITION SOUS-JACENTE ATTEINTE AU TRAVERS DES IFD AU 31/12/2018		
TYPE D'OPÉRATION	MONTANT EN €	EN % DE L'ACTIF NET
Swap de taux	0.00	0.00
Future	0.00	0.00
Option	0.00	0.00

IDENTITÉ DES CONTREPARTIES, TYPE ET MONTANT DES GARANTIES FINANCIÈRES REÇUES		
NOM DE LA CONTREPARTIE	TYPE DE GARANTIE FINANCIÈRE	VALORISATION EN € AU 31/12/2018
BNP PARIBAS		0.00
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		0.00
CRÉDIT AGRICOLE		0.00
HSBC		0.00
AUREL BGC		0.00

INDICATION SUR LES MOUVEMENTS INTERVENUS DANS LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE TITRES AU COURS DE L'EXERCICE

MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE SUR L'EXERCICE		
ÉLÉMENTS DU PORTEFEUILLE	EN EURO	
	ACQUISITIONS	CESSIONS
Instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé d'un Etat membre de la communauté européenne ou partie à l'accord sur l'espace économique européen		
- Actions et valeurs assimilées	53 859 625.91	58 154 903.38
- Titres de créances	0.00	0.00
TOTAL	53 859 625.91	58 154 903.38
Instruments financiers admis à la négociation sur un autre marché		
- Actions et valeurs assimilées	0.00	0.00
- Titres de créances	0.00	0.00
TOTAL	0.00	0.00
Instruments financiers nouvellement émis		
- Actions et valeurs assimilées	0.00	0.00
- Obligations et valeurs assimilées	0.00	0.00
TOTAL	0.00	0.00
Actifs mentionnés aux articles R214-5, R214-29 et R214-32 du code monétaire et financier		
- Autres parts ou actions d'OPCVM	28 348 670.86	27 639 834.58
TOTAL	28 348 670.86	27 639 834.58
Autres Actifs	0.00	0.00

CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Néant

RÉMUNÉRATIONS

La politique de rémunération mise en place au sein de BDF-Gestion est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPC (ci-après la « Directive UCITS V»). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Le Comité de Rémunération évalue la mise en œuvre de la politique de rémunération et propose au Conseil de Surveillance toute modification qu'il juge utile.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2018, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par BDF-Gestion à l'ensemble de son personnel (soit 31 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2018) s'est élevé à 2 298 162 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par BDF-Gestion sur l'exercice : 2 141 162 euros, ainsi, 93% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables versées par BDF-Gestion sur l'exercice : 157 000 euros, ainsi, 7% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme.

Bilan actif

	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	72,342,931.25	84,326,725.23
Actions et valeurs assimilées	71,160,003.18	83,846,828.66
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	71,160,003.18	83,846,828.66
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	1,182,928.07	479,896.57
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	1,182,928.07	479,896.57
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	98,548.69	104,007.17
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	98,548.69	104,007.17
Comptes financiers	99,552.99	47,354.65
Liquidités	99,552.99	47,354.65
TOTAL DE L'ACTIF	72,541,032.93	84,478,087.05

Bilan passif

	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
Capitaux propres	-	-
Capital	61,939,727.20	78,013,021.59
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	5,757.52	6,411.85
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	8,557,459.22	4,513,763.04
Résultat de l'exercice (a,b)	1,890,579.84	1,888,240.37
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	72,393,523.78	84,421,436.85
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	147,509.15	56,650.20
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	147,509.15	56,650.20
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	72,541,032.93	84,478,087.05

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	2,560,215.56	2,561,158.22
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	2,560,215.56	2,561,158.22
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-1,343.11	-415.63
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-1,343.11	-415.63
Résultat sur opérations financières (I + II)	2,558,872.45	2,560,742.59
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-608,019.84	-623,501.23
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	1,950,852.61	1,937,241.36
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-60,272.77	-49,000.99
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	1,890,579.84	1,888,240.37

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Le fonds se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment aux dispositions du plan comptable des OPC à capital variable prévues par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 modifié par le règlement ANC n°2017-05 du 1^{er} décembre 2017.

Les principes généraux de la comptabilité sont appliqués, à savoir :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

RÈGLES D'ÉVALUATION DES ACTIFS

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité à leur prix d'acquisition frais exclus, le cas échéant coupon inclus et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou, à défaut, par recours à des modèles financiers. Les frais afférents aux négociations sont intégrés dans des comptes « frais de négociation ».

La différence entre la valeur actuelle utilisée lors du calcul de la valeur liquidative et le prix d'acquisition des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille est enregistrée dans des comptes de « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises du contributeur WM Company aux « Closing Spots » du jour de l'évaluation.

Actions, obligations et titres assimilés cotés

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions sont évaluées sur la base du dernier cours du marché de référence le jour de l'évaluation. En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille ouvrée est utilisé.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées aux cours de clôture ou de fixing communiqués par différents prestataires de services financiers :

- FTSE MTS daily fixing de 16h pour les obligations d'État de la Zone Euro ayant une durée de vie résiduelle supérieure à 1 an ;
- MTS national représentatif de chaque pays à 16h pour les obligations d'État de la Zone Euro ayant une durée de vie résiduelle inférieure à 1 an ;
- Markit pour les obligations d'État des États-Unis d'Amérique ;
- Xtrakter pour les obligations non représentatives d'une dette d'État (entreprises, agences gouvernementales, agences supranationales, ...).

En cas de non-cotation d'une valeur, le cours de clôture ou de fixing de la veille ouvrée est utilisé. En l'absence de cours pendant 5 jours, un cours est calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread de crédit et d'une courbe de taux. Les intérêts courus des obligations sont calculés selon la méthode obligataire (absence de calcul de coupon le premier jour et coupon plein le jour du détachement) en date de règlement.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Titres de créances négociables et assimilés

Les titres de créances et assimilés sont valorisés :

- de façon linéaire, pour les titres de créances et assimilés dont la durée de vie résiduelle lors de l'acquisition ou le jour de la valorisation est inférieure ou égale à 3 mois ;

- pour les titres ayant une durée de vie résiduelle supérieure à 3 mois lors de l'acquisition, la différence entre le dernier taux ou valorisation relevé 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois ;
 - pour les titres ayant une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois dès l'acquisition, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est linéarisée sur la période restant à courir.
- par l'application d'une méthode actuarielle, lorsqu'ils ne font pas l'objet de transactions significatives, et ont une durée de vie résiduelle lors de l'acquisition ou le jour de la valorisation supérieure à 3 mois. Le taux de référence retenu, le cas échéant augmenté ou diminué d'une marge en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre, est calculé :
- par l'interpolation sur l'échéance correspondante de la courbe EUR OIS (EONIA) (ticker Bloomberg YCSW0133) pour les titres en EUR ;
 - par l'interpolation sur l'échéance correspondante de la courbe USD OIS (FED FUNDS) (ticker Bloomberg YCSW0042) pour les titres en USD.

Les intérêts courus des titres de créances et assimilés sont calculés selon la méthode monétaire (calcul de coupon dès le premier jour et coupon plein la veille du détachement). Les intérêts de fin de semaine sont comptabilisés dans la valeur liquidative du vendredi.

Les titres de créances et assimilés, lorsqu'ils font l'objet de transactions significatives et ont une durée de vie résiduelle lors de l'acquisition ou le jour de la valorisation supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché :

- les Bons du Trésor ou assimilés d'État de la Zone Euro sont évalués sur la base du cours de la place FTSE MTS daily fixing de 16h ou à défaut celui de la place MTS Nationale de 16h ;
- les Treasury Bills ou assimilés représentatifs d'une dette d'État des États-Unis d'Amérique sont valorisés sur la base d'un cours Xtrakter.

Parts ou actions d'Organismes de Placement Collectif (OPC)

Les parts ou actions d'OPC non cotés sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions d'OPC cotés sont quant à elles, évaluées sur la base du dernier cours du marché de référence le jour de l'évaluation.

Opérations temporaires sur titres

Les valeurs mobilières qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire, sont évaluées en conformité avec la réglementation en vigueur, les modalités d'application étant arrêtées par la Société de gestion :

- les titres reçus en pension sont évalués à leur valeur fixée dans le contrat ;
- les titres données en pension conservent leur méthode de valorisation initiale, la dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat majorée des intérêts courus ;
- les intérêts relatifs aux opérations de prise ou de mise en pension sont comptabilisés linéairement aux conditions du contrat ;
- la créance représentative des titres prêtés ainsi que les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché ;
- la rémunération due ou à recevoir dans le cadre des opérations de prêts emprunts de titres, est comptabilisée linéairement aux conditions du contrat ;
- la créance représentative des titres donnés en garantie ainsi que les titres reçus en garantie sont évalués à leur valeur de marché sous réserve des limites de rating et des haircut ;

- le cash reçu en garantie ou donné en garantie est inscrit au bilan à l'actif du fonds dans la rubrique « liquidités ».

Instruments financiers à terme ferme ou conditionnel

- les opérations portant sur des instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés français ou étrangers, sont valorisées chaque jour de Bourse sur la base du cours de compensation.
- les opérations contractuelles à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable à l'OPC, sont valorisées à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de gestion.
- les contrats d'échanges de taux d'intérêt sont valorisés :
 - linéairement, lorsqu'ils ont une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois ;
 - à leur valeur de marché, lorsque la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois, en fonction du prix calculé par actualisation au taux d'intérêt du marché des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt). Ce prix est corrigé, le cas échéant, du risque de signature.

Dépôts

Les dépôts bancaires sont évalués pour la valeur fixée dans le contrat, majorée des intérêts courus.

Hors-Bilan

Les engagements hors-bilan sont évalués selon les méthodes suivantes :

- les engagements sur marchés à terme ferme :
cours de compensation X nominal du contrat X quantité
- les engagements sur marchés optionnels :
cours du sous jacent X nominal du contrat (ou quotités) X quantité X delta
- les engagements sur contrats de swap :
valeur nominale du contrat

AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Le Résultat

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, dividendes et autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Conformément à l'article 93 de la loi de finances pour 2004 (loi n° 2003-1311 du 30 décembre 2003), les crédits d'impôts unitaires attachés aux revenus encaissés transférables aux porteurs personnes physiques seront déterminés en divisant la masse des crédits d'impôts par le nombre total de parts existant au jour de la distribution.

Les plus et moins-values

Les plus ou moins-values sont calculées à partir des plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

FRANCE EPARGNE ACTIONS

Modalités d'affectation des sommes distribuables

SOMMES DISTRIBUABLES	PART D
Affectation du Résultat Net	Distribution
Affectation des Plus ou Moins-values nettes réalisées	Capitalisation

FRAIS DE GESTION

Les frais de fonctionnement et de gestion recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, ...).

Les frais de gestion sont provisionnés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative sur la base du nombre de jours de l'année civile en cours. Le cumul de ces frais respecte les taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds.

FRAIS FACTURÉS AU FCP	ASSIETTE	TAUX BARÈME
Frais de Gestion	Actif net, déduction faite des parts ou actions d'OPC détenues dans le portefeuille	0,75% TTC maximum
Frais de Gestion externes à la Société de Gestion (1)	Actif net	
Commissions de surperformance	-	Néant
Commissions de mouvement	Sur chaque mouvement	Néant

(1) Les frais de Gestion externes à la Société de Gestion recouvrent les frais facturés par les Commissaires aux Comptes, le dépositaire, le promoteur, ou encore les avocats.

Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
Actif net en début d'exercice	84,421,436.85	80,940,762.42
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	2,836,681.85	1,895,952.88
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-6,250,199.77	-6,146,086.12
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	11,993,718.03	5,402,645.06
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2,947,639.11	-685,316.44
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-208,700.25	-105,905.81
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-17,538,254.15	3,215,781.16
Différence d'estimation exercice N	5,314,392.53	22,852,646.68
Différence d'estimation exercice N-1	-22,852,646.68	-19,636,865.52
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1,864,372.28	-2,033,637.66
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1,950,852.61	1,937,241.36
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	72,393,523.78	84,421,436.85

Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2018
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

Complément d'information 2

	Exercice 31/12/2018	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	60,008	
Nombre de titres rachetés	131,787	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	5,658.13	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	923.36	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	608,019.84	0.74
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2018
Ventilation par nature des créances	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	4,574.29
Coupons à recevoir	93,974.40
TOTAL DES CREANCES	98,548.69
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	46,347.56
Autres créditeurs divers	101,161.59
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	147,509.15

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2018
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de Créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	-
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	-
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	99,552.99
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	99,552.99	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise
Actif	Néant
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Dettes	-
Opérations temporaires sur titres	-
Comptes financiers	-
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Au 31 décembre 2018, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité

Affectation des résultats

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	5,757.52	6,411.85
Résultat	1,890,579.84	1,888,240.37
Total	1,896,337.36	1,894,652.22
Affectation		
Distribution	1,879,579.65	1,888,650.58
Report à nouveau de l'exercice	16,757.71	6,001.64
Capitalisation	-	-
Total	1,896,337.36	1,894,652.22
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	1,693,315	1,765,094
Distribution unitaire	1.11	1.07
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	10,919.00
provenant de l'exercice N-3	10,919.00	8,831.00
provenant de l'exercice N-4	8,831.00	9,552.00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	8,557,459.22	4,513,763.04
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	8,557,459.22	4,513,763.04
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	8,557,459.22	4,513,763.04
Total	8,557,459.22	4,513,763.04
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts D	38.28	42.26	43.60	47.82	42.75
Actif net (en k EUR)	77,024.20	82,081.54	80,940.76	84,421.44	72,393.52
Nombre de titres					
Parts D	2,011,854	1,941,975	1,856,420	1,765,094	1,693,315

Date de mise en paiement	02/03/2015	07/03/2016	06/03/2017	05/03/2018	31/12/2018
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	1.06	0.97	1.11	1.07	1.11
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts D	1.48	0.41	0.69	2.55	5.05
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts D	-	-	-	-	-

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2018

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				71,160,003.18	98.29
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé				71,160,003.18	98.29
ACCOR SA	8,565	37.11	EUR	317,847.15	0.44
ADP	2,000	165.50	EUR	331,000.00	0.46
AIR FRANCE-KLM	80,000	9.48	EUR	758,400.00	1.05
AIR LIQUIDE ACT NOM PRIME FIDELITE	15,907	108.45	EUR	1,725,114.15	2.38
AIR LIQUIDE SA	5,000	108.45	EUR	542,250.00	0.75
AIR LIQUIDE SA	4,850	108.45	EUR	525,982.50	0.73
AIRBUS SE	35,000	83.96	EUR	2,938,600.00	4.06
ALSTOM	5,000	35.27	EUR	176,350.00	0.24
ALTRAN TECHNOLOGIES SA	30,000	7.01	EUR	210,150.00	0.29
AMUNDI SA	10,000	46.16	EUR	461,600.00	0.64
APERAM	5,000	23.05	EUR	115,250.00	0.16
ARKEMA	5,000	74.96	EUR	374,800.00	0.52
ATOS SE	8,000	71.48	EUR	571,840.00	0.79
AXA SA	120,000	18.86	EUR	2,262,960.00	3.13
BNP PARIBAS	60,000	39.48	EUR	2,368,500.00	3.27
BOUYGUES SA	15,888	31.34	EUR	497,929.92	0.69
BUREAU VERITAS SA	10,000	17.80	EUR	177,950.00	0.25
CAPGEMINI SE	5,000	86.80	EUR	434,000.00	0.60
CARREFOUR SA	30,856	14.91	EUR	460,062.96	0.64
CNP ASSURANCES	8,333	18.52	EUR	154,327.16	0.21
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	30,073	29.17	EUR	877,079.05	1.21
CREDIT AGRICOLE SA	60,252	9.43	EUR	568,176.36	0.78
DANONE	40,661	61.51	EUR	2,501,058.11	3.45
DASSAULT SYSTEMES SA	5,026	103.70	EUR	521,196.20	0.72
EIFFAGE	5,000	72.96	EUR	364,800.00	0.50
ELIOR GROUP	40,000	13.06	EUR	522,400.00	0.72
ENGIE	30,000	12.53	EUR	375,750.00	0.52
ENGIE SA	83,000	12.53	EUR	1,039,575.00	1.44
ENGIE SA	17,000	12.53	EUR	212,925.00	0.29
ESSILORLUXOTTICA	15,070	110.45	EUR	1,664,481.50	2.30
EUROFINS SCIENTIFIC	1,000	326.00	EUR	326,000.00	0.45
EURONEXT NV - W/I	3,000	50.30	EUR	150,900.00	0.21
EUTELSAT COMMUNICATIONS	25,000	17.21	EUR	430,125.00	0.59
FAURECIA	10,000	33.07	EUR	330,700.00	0.46
GETLINK SE	46,390	11.73	EUR	544,154.70	0.75

FRANCE EPARGNE ACTIONS

HERMES INTERNATIONAL	1,500	484.80	EUR	727,200.00	1.00
ICADE	5,000	66.50	EUR	332,500.00	0.46
ILIAD SA	1,000	122.65	EUR	122,650.00	0.17
IMERYS SA	10,000	41.98	EUR	419,800.00	0.58
INGENICO GROUP	5,000	49.54	EUR	247,700.00	0.34
IPSEN	3,000	112.85	EUR	338,550.00	0.47
IPSOS	10,000	20.54	EUR	205,400.00	0.28
JCDECAUX SA	15,165	24.52	EUR	371,845.80	0.51
KERING	4,017	411.60	EUR	1,653,397.20	2.28
KLEPIERRE	20,000	26.96	EUR	539,200.00	0.74
KORIAN	15,028	31.08	EUR	467,070.24	0.65
LAGARDERE SCA	15,000	22.02	EUR	330,300.00	0.46
LEGRAND SA	20,000	49.30	EUR	986,000.00	1.36
LOREAL ACT PROV PRIME DE FIDELITE	15,000	201.20	EUR	3,018,000.00	4.17
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	15,000	258.20	EUR	3,873,000.00	5.35
MICHELIN (CGDE)	2,000	86.70	EUR	173,400.00	0.24
M6-METROPOLE TELEVISION	20,000	14.04	EUR	280,800.00	0.39
NATIXIS	50,000	4.12	EUR	205,950.00	0.28
NEXANS SA	5,000	24.33	EUR	121,650.00	0.17
ORANGE	160,000	14.16	EUR	2,264,800.00	3.13
ORPEA	2,000	89.22	EUR	178,440.00	0.25
PERNOD RICARD SA	10,000	143.30	EUR	1,433,000.00	1.98
PEUGEOT SA	40,000	18.65	EUR	745,800.00	1.03
PLASTIC OMNIUM	20,000	20.17	EUR	403,400.00	0.56
PUBLICIS GROUPE	5,176	50.08	EUR	259,214.08	0.36
RENAULT SA	5,000	54.55	EUR	272,750.00	0.38
SAFRAN SA	20,400	105.40	EUR	2,150,160.00	2.97
SANOFI	70,000	75.66	EUR	5,296,200.00	7.32
SCHNEIDER ELECTRIC SE	20,300	59.72	EUR	1,212,316.00	1.67
SCOR SE	10,000	39.40	EUR	394,000.00	0.54
SES	30,000	16.71	EUR	501,300.00	0.69
SOCIETE BIC SA	2,000	89.15	EUR	178,300.00	0.25
SOCIETE GENERALE SA	45,229	27.82	EUR	1,258,270.78	1.74
SODEXO	6,000	89.50	EUR	537,000.00	0.74
SODEXO SA	2,000	89.50	EUR	179,000.00	0.25
SOPRA STERIA GROUP	8,000	80.65	EUR	645,200.00	0.89
SPIE SA - W/I	30,000	11.59	EUR	347,700.00	0.48
STMICROELECTRONICS NV	10,000	12.49	EUR	124,850.00	0.17
SUEZ	20,516	11.53	EUR	236,549.48	0.33
TARKETT - W/I	10,000	17.52	EUR	175,200.00	0.24

FRANCE EPARGNE ACTIONS

TECHNIPFMC PLC	10,000	17.65	EUR	176,500.00	0.24
TELEVISION FRANCAISE (T.F.1)	40,000	7.08	EUR	283,200.00	0.39
THALES SA	5,000	102.00	EUR	510,000.00	0.70
TOTAL SA	148,781	46.18	EUR	6,870,706.58	9.49
UBISOFT ENTERTAINMENT	5,000	70.48	EUR	352,400.00	0.49
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	10,000	135.40	EUR	1,354,000.00	1.87
VALEO SA	15,000	25.51	EUR	382,650.00	0.53
VINCI SA	15,613	72.02	EUR	1,124,448.26	1.55
VIVENDI	50,000	21.28	EUR	1,064,000.00	1.47
Titres d'OPC				1,182,928.07	1.63
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne				1,182,928.07	1.63
LBPAM TRESORERIE-I	109	10,873.50	EUR	1,182,928.07	1.63
Créances				98,548.69	0.14
Dettes				-147,509.15	-0.20
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				99,552.99	0.14
TOTAL ACTIF NET				72,393,523.78	100.00